

Éditorial n° 9  
Mai 2007

Notre quatrième assemblée générale s'est donc déroulée ce 17 mars en présence d'une nombreuse assistance. Je profite de ces quelques lignes pour rendre hommage et remercier nos adhérents actifs, prêts à apporter leur contribution, aussi modeste soit-elle, pour la réussite d'une manifestation, et aux membres du conseil d'administration constamment sollicités par de nouvelles missions.

Aujourd'hui l'ANCO vole de ses propres ailes mais d'autres membres pourraient se joindre à nous pour atteindre plus facilement les objectifs que nous nous sommes donnés. En effet le conseil d'administration actuel est composé principalement des adhérents de la première heure et il s'agit en général de personnes déjà mobilisées par une activité professionnelle, des obligations familiales ou même des engagements auprès d'autres associations ou collectivités. Or, il y a une tâche permanente à accomplir pour faire vivre notre association et, à ce jour il me semble nécessaire de renouveler l'appel aux bonnes volontés pour venir épauler des groupes de travail, qu'il s'agisse de la navigation, du tourisme, d'expositions ou toute autre activité ayant pour cadre le canal sans oublier l'édition trimestrielle de notre bulletin d'informations.

Nos réunions de travail ont lieu environ une fois par mois, toutefois leur fréquence est variable en fonction de l'importance des sujets du moment et adaptables dans la mesure du possible pour tenir compte des disponibilités. A l'intention des éventuels candidats, je tiens à ajouter que ces réunions permettent d'accéder à une multitude d'informations complémentaires concernant le canal et tout ce qui s'y rattache.

Ne perdons pas de vue que notre association, comme beaucoup d'autres, fonctionne avec des bénévoles qui n'hésitent pas à donner de leur temps et, par là même, de leur vie familiale et il est bien légitime de leur accorder toute notre considération.

Claude Lefol